

# Foire aux questions (FAQs)

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à l'appel à propositions ouvert en vue de l'octroi de subventions au niveau national en faveur du Fonds pour l'égalité des sexes au niveau des pays ! Les informations les plus importantes concernant notre appel à propositions ouvert sont fournies [dans ce document](#). Avant de rédiger votre [note conceptuelle](#), assurez-vous de passer en revue les [exigences](#) pour les différents types de subventions et nos [critères de notation](#). Cet appel ouvert vise à promouvoir des objectifs spécifiques dans un ensemble de pays sélectionnés, et il est important de vérifier soigneusement si cette fenêtre servira vos priorités et vos intérêts avant de prendre le temps de préparer une demande.

Nous vous recommandons également de consulter le [manuel](#) Co-Impact pour plus d'informations sur qui nous sommes, nos valeurs, notre approche du changement des systèmes, notre façon de travailler et la façon dont nous espérons établir des partenariats efficaces. Notre manuel clarifie notre point de vue, sert de guide utile et transparent pour les partenaires potentiels du programme, et fournit des indications sur le type d'initiatives que nous cherchons à soutenir.

Ci-dessous, à titre de ressource informelle supplémentaire, nous avons compilé les réponses à certaines des questions les plus fréquemment posées (FAQ) que nous recevons au sujet de notre processus de sélection et d'octroi de subventions. Nous avons structuré le document en trois sections : i) Domaines d'intervention et approches ; ii) Critères de qualification et de sélection ; et iii) Processus de demande. Nous prévoyons de mettre à jour ce document au fur et à mesure que nous recevons d'autres questions ; vous pouvez donc consulter cette page de temps à autre.

Nous prévoyons d'organiser au moins trois webinaires publics pour apporter des précisions supplémentaires. Veuillez [consulter la page web](#) pour plus d'informations sur les inscriptions aux webinaires.

La date limite pour soumettre les notes conceptuelles est fixée au 20 décembre 2021, à minuit – PST. Si vous rencontrez des difficultés techniques, vous pouvez également les envoyer par courriel au [gfcountry@co-impact.org](mailto:gfcountry@co-impact.org)

## DOMAINES D'INTERVENTION ET APPROCHES

### Q. Veuillez expliquer ce que vous entendez par « dirigé par des femmes ».

- Nous recherchons des organisations où :
  - La dirigeante de l'initiative est une femme
  - La majorité des cadres de la haute direction sont des femmes
  - La structure de gouvernance compte une proportion importante ou sans cesse croissante de femmes
- Nous souhaitons également préciser que notre intention est de financer au moins 75 % d'organisations dirigées par des femmes. Les organisations dirigées par des hommes seront donc également éligibles en ce qui concerne les subventions d'ancrage et par domaine.
- Les subventions catalytiques sont uniquement destinées aux organisations dirigées à 100 % par des femmes.

### Q. Pourquoi Co-Impact se concentre-t-elle sur les systèmes comme son étoile polaire ? Que devons-nous faire pour transformer les systèmes ?

Il existe de nombreuses approches essentielles pour promouvoir l'égalité des sexes. Pour Co-Impact, nous nous concentrons sur le soutien aux partenaires pour transformer les systèmes et contribuer à l'impact à grande échelle. Trop d'enfants vont à l'école mais n'apprennent pas, trop de systèmes de santé sont inaccessibles à une grande partie de la population. Les femmes sont exclues du leadership et de l'exercice de l'influence à tous les niveaux – de la communauté à la gouvernance de haut niveau – ce qui compromet leur capacité à définir les priorités, à agir et à rendre des comptes. La discrimination n'est pas seulement

exercée par des personnes partiales, mais elle est également ancrée dans la conception des institutions, des politiques et des mécanismes clés. Trop souvent, les systèmes produisent des résultats médiocres et inégaux parce que les normes sociales et les récits sous-jacents sont biaisés contre les femmes et les filles. Ils normalisent la discrimination, réduisent les aspirations et renforcent le statu quo, limitant ainsi les progrès vers l'égalité des sexes.

Pour obtenir un changement durable à grande échelle pour des millions de personnes, nous devons modifier les principaux systèmes publics et de marché qui déterminent comment participer à ces systèmes, en bénéficier et contribuer à façonner la façon dont ces systèmes sont organisés. Il n'est pas possible de transformer les systèmes sans éliminer de manière significative les obstacles au leadership des femmes. Tout cela nécessite un effort ciblé pour changer les politiques, les pratiques, les incitations, les motivations et les processus de prise de décision qui déterminent l'accès, l'agence et les moyens de subsistance des personnes. Nous soutenons les initiatives visant à examiner et à agir sur la façon dont les politiques et les programmes en matière d'éducation, de santé et d'opportunités économiques sont basés sur le genre – de la compréhension du problème à la conception du programme, de la définition et de la mesure du succès à la manière dont l'effort est dirigé et fourni. Nous soutenons également les initiatives visant à promouvoir le leadership féminin à tous les niveaux du système et à placer le pouvoir et l'agence des femmes et des filles au centre de l'intervention. Nous recherchons des efforts qui remettent en cause les normes sociales discriminatoires et travaillons avec des partenaires pour assurer une approche de genre intersectionnel dans tous les aspects de leur travail, y compris la conception des programmes, la recherche et l'apprentissage et la défense stratégique.

Alors que de nombreux projets de développement œuvrant en dehors des systèmes peuvent parfois être plus innovants, exempts d'obstacles et fonctionner plus rapidement, ils réussissent rarement à atteindre une échelle durable, à susciter une appropriation profonde ou à apporter des changements qui durent au-delà de l'échéancier et du financement du projet. Pour nous, chez Co-Impact, se concentrer sur les systèmes est fondamental pour assurer un changement équitable et durable pour des millions de personnes.

#### **Q. Considéreriez-vous des soumissions liées à d'autres secteurs (par exemple, l'agriculture/l'assainissement/le logement, etc.) ?**

Les propositions de tous les secteurs sont les bienvenues, pour autant que l'objectif soit de rendre ces systèmes efficaces, inclusifs et justes afin d'améliorer les résultats pour les femmes et les filles. Veuillez donc démontrer un lien entre votre domaine d'intérêt et les résultats équitables que nous avons énumérés pour les femmes et les filles.

#### **Q. Quelles formes d'intersectionnalité sont importantes pour Co-Impact ?**

En plus de l'inégalité de genre, nous savons qu'il y a d'autres façons dont l'inégalité est exacerbée en raison de la discrimination et de l'exclusion basées sur la race, la caste, la classe, l'ethnicité, l'identité et l'orientation sexuelle, entre autres facteurs contextuels. Nous reconnaissons que ceux-ci varient selon les contextes et les initiatives. Nous donnons la priorité à ce que vous identifiez comme étant pertinent au contexte de votre travail et à ce que vous considérez comme essentiel à votre approche.

À tout le moins, nous exigeons que tous les résultats et les rapports soient ventilés par sexe. Par ailleurs, nous encourageons les candidat(e)s à décrire comment vous adoptez une approche intersectionnelle dans tous les aspects de votre travail, de l'analyse des problèmes à la conception des programmes, en passant par la façon dont le succès est défini et mesuré. Veuillez consulter l'approche [Co-Impact en matière d'égalité des sexes et d'intersectionnalité](#).

**Q. Comment Co-Impact définit-il une approche féministe ? /Comment pouvons-nous (c'est-à-dire le demandeur) savoir si notre approche serait considérée comme suffisamment « féministe » ?)**

Pour nous, une approche féministe consiste à analyser et à déplacer le pouvoir vers plus de justice et d'inclusion. Elle met l'accent sur le pouvoir, l'agence et le leadership des femmes et des autres groupes marginalisés, tant dans l'approche du programme que dans la structure, les valeurs et les fonctions de l'organisation. Les valeurs fondamentales sont, entre autres, l'égalité, l'équité, la justice, l'inclusion, l'intersectionnalité et la collaboration. Les initiatives que nous appuyons sont axées sur l'identification et la remise en question des causes profondes de l'inégalité systémique et, par leur travail pour faire progresser la santé, l'éducation et les possibilités économiques, chercher simultanément à démanteler les structures de pouvoir existantes qui subjuguent et limitent les droits et libertés de la personne, pour les femmes et d'autres groupes défavorisés.

**Q. Dans quelle mesure dépassez-vous ou défiez-vous les perceptions binaires (homme/femme) du genre? Comment Co-Impact perçoit-elle les personnes non binaires et LGBTQIA+ dans son approche?**

Nous savons que le genre est une construction sociale, et que la façon dont le genre, les rôles de genre et les normes de genre sont compris varie selon le contexte. Nous comptons sur nos partenaires de programme actuels et potentiels pour élaborer une réponse appropriée qui intègre les éléments pertinents de l'intersectionnalité en fonction du contexte. La position de Co-Impact est que les droits des trans et des non-binaires font partie intégrante de l'égalité des sexes, et nous utilisons les termes « femme », « femmes » et « genre » tout au long de notre travail dans le sens le plus inclusif de toutes les femmes et filles.

Reconnaissant que la discrimination à l'égard des personnes LGBTQIA+ et non-binaires est très répandue, nous soutenons les initiatives visant à être plus inclusives au sein de leurs propres organisations et dans leur travail programmatique et de plaidoyer, en mettant notamment l'accent sur la façon de changer les normes sociales. Nous avons un engagement commun sur le principe et nous nous en remettons à vous pour ce qui est de l'approche et des tactiques les plus appropriées, car vous êtes les mieux placés pour déterminer comment faire progresser cet engagement dans vos contextes spécifiques.

**Q. L'investissement d'impact fait-il partie de votre stratégie?**

Bien que nous soyons certainement ouverts aux initiatives qui incluent des systèmes de marché et/ou des solutions basées sur le marché, nous ne faisons pas d'investissement d'impact.

## **CRITÈRES DE QUALIFICATION ET DE SÉLECTION**

**Q. Can a multilateral organization (e.g., a UN agency) be the lead of a consortium?**

Une organisation multilatérale (par exemple, une agence des Nations unies) peut-elle être le chef de file d'un consortium?

- Siège social mondial et majorité du personnel dans un pays du Sud.
- Initiative et / ou direction de l'organisation et 50 % des cadres supérieurs sont basés dans les régions du Sud.
- Présence à long terme dans le pays.
- Les organisations du Sud pourraient s'associer à des organisations multilatérales ou internationales.
- Nous tenons compte du lieu de prise de décision, car notre intention est de financer des organisations des régions du Sud localement enracinées.

### Q. Les organisations féministes et/ou de défense des droits des femmes, les collectifs et/ou les réseaux de femmes peuvent-ils postuler?

Oui. Nous reconnaissons et apprécions le rôle crucial que jouent les mouvements féministes et les organisations de défense des droits des femmes dans la remise en cause du statu quo, le déplacement du pouvoir et la lutte contre les obstacles structurels à l'égalité des sexes. Nous comprenons par ailleurs que ces organisations sont souvent confrontées au défi de ne pas disposer de ressources adéquates, à long terme et flexibles, notamment un soutien de base pour les organisations.

Dans le cadre du Fonds pour l'égalité des sexes, Co-Impact s'est engagé à ce qu'au moins 10 % de son financement soit destiné aux mouvements féministes et aux organisations de défense des droits des femmes (WRO). Nous faisons référence au rapport de l'AWID Feminist Funding Ecosystem pour notre définition des mouvements féministes et des WROs<sup>1</sup> :

- Travaillent dans une perspective féministe et/ou de droits des femmes ;
- Sont dirigés par les personnes qu'ils servent ;
- Ont pour objectif principal la promotion des droits humains des femmes, des filles, des personnes trans et/ou intersexuées ;
- Les droits humains des personnes sont leur mission première, et pas seulement l'objet d'une partie de leurs programmes ;
- Militent pour un changement structurel.
- Travaillent sur des questions qui sont marginalisées et/ou contestées.

### Q. Financeriez-vous des initiatives qui ciblent des pays du Sud mais dont les dirigeant(e)s sont basé(e)s dans le Nord?

Co-Impact croit que le succès à long terme et les résultats durables nécessitent une compréhension/ expérience profonde du contexte et de l'engagement. C'est pourquoi nous nous tournons vers les acteurs locaux pour le leadership. Par conséquent, cette fenêtre de subvention n'est pas destinée aux initiatives conçues et dirigées par des leaders du Nord. Les candidat(e)s devraient satisfaire à au moins 2 des 3 critères liés aux régions du Sud énumérés ci-dessous (la préférence sera accordée aux organisations qui satisfont aux 3 critères):

- Le siège mondial et la majorité du personnel de l'organisation chef de file sont présents dans un pays du Sud
- Le/la responsable de l'initiative<sup>2</sup>/l'organisation chef de file et au moins 50 % du personnel de la haute direction sont originaires du Sud
- L'organisation chef de file/l'initiative est enracinée à long terme dans la région, comme en témoignent les 10 ans et plus de travail sur le renforcement des systèmes dans le pays/la région, les partenariats de travail substantiels et à long terme avec les acteurs/actrices locaux/locales, et l'engagement à investir dans les talents locaux pour les postes de direction.

Les organisations basées dans le Nord peuvent être incluses dans la proposition en tant que partenaire de l'initiative mais ne sauraient être l'organisation chef de file de l'initiative. Nous examinerons de près de tels partenariats pour déterminer si le leadership du Sud est authentique

---

1. Voir Batliwala, Srilatha. 2012. *Changer leur monde : Concepts et pratiques des mouvements de femmes* ; et Mama Cash Critères de financement : <https://www.mamacash.org/en/en-what-wedo-and-do-not-fund>.

2. L'initiative renvoie à l'effort de changement des systèmes/des institutions et à l'équipe de personnes qui travaillent dans cette optique. Il pourrait s'agir d'une seule organisation ou de plusieurs organisations qui collaborent. L'organisation chef de file désigne celle qui est, en fin de compte, la principale partie responsable de l'initiative » proposée.

**Q. Qu'est-ce qui constitue un bilan lorsque vous dites que, pour une subvention d'ancrage, une initiative doit avoir eu un impact significatif sur au moins 10 000 personnes au cours de l'année écoulée?**

Co-Impact ne financera pas de nouveaux efforts ou des programmes pilotes pour que l'initiative soit considérée pour la subvention d'ancrage. Nous recherchons des initiatives qui ont déjà eu un impact significatif et qui nous donnent l'assurance qu'elles sont prêtes à avoir un impact à grande échelle. Plus précisément, nous demandons que les travaux actuels d'au moins un des principaux partenaires de l'initiative permettent déjà d'améliorer la vie d'au moins 10 000 personnes, comme le propose la note conceptuelle.

Le total devrait être de l'année la plus récente et, bien qu'il puisse être réparti entre plusieurs pays, Co-Impact tiendra compte de l'étendue et de la profondeur de notre évaluation. L'initiative proposée peut s'appuyer sur des travaux existants ou en élargir la portée ; il n'a pas besoin d'être exactement la même. L'adoption et l'adaptation d'une initiative provenant d'un autre contexte géographique est acceptable mais sera moins bien notée qu'une initiative qui est déjà en cours dans le contexte cible. En bref, plus les antécédents, l'importance, l'ampleur et l'efficacité du travail et de ses résultats sont importants, plus la proposition sera bien notée.

De même, Co-Impact considère la période pendant laquelle une organisation a travaillé sur une question comme un élément important de son bilan. Les périodes minimales sont de 5 ans pour les subventions d'ancrage, de 3 ans pour les subventions de domaine et de 2 ans pour les subventions catalytiques. L'objectif est de déterminer l'engagement à long terme à l'égard de la cause et du contexte que nous considérons comme essentiels au changement systémique et institutionnel.

**Q. Pouvez-vous préciser comment l'exigence budgétaire de l'organisation pour la subvention d'ancrage s'applique à un partenariat ou à une coalition de plusieurs organisations?**

Co-Impact invite les partenariats/coalitions à postuler, auquel cas seule l'organisation chef de file doit répondre à nos qualifications pour les subventions d'ancrage, comme indiqué dans le [document de l'appel à propositions ouvert](#).

Compte tenu du fait que nous accordons des subventions d'ancrage relativement importantes, nous attendons des organisations qu'elles aient une expérience de la gestion de budgets importants. Par conséquent, seules les organisations dont les coûts de fonctionnement s'élèvent à 500 000 USD ou plus au cours de l'exercice financier précédent peuvent postuler en tant qu'organisation chef de file ; les organisations ne peuvent pas combiner les budgets de plusieurs organisations partenaires pour atteindre ce seuil.

## PROCESSUS DE DEMANDE

### Q. Encouragez-vous les subventions spécifiques à un pays plutôt que celles qui couvrent une région spécifique?

- Nous recherchons des initiatives qui démontrent une compréhension profonde du problème et du contexte.
- Le travail de changement des systèmes et des institutions exige de comprendre le contexte de l'économie politique, d'analyser le pouvoir, de développer des relations à long terme et de réunir une coalition gagnante, et tout cela nécessite un travail approfondi au niveau du pays.
- Nous donnons donc la préférence aux organisations enracinées localement et basées dans les pays où l'initiative est proposée.
- Nous prendrons en considération les initiatives multi-pays et multi-régionales pour autant que ces critères soient respectés. Les initiatives proposées devraient se concentrer sur un ou plusieurs des pays énumérés ici :

### Q. Co-Impact limite-t-elle les coûts indirects dans le budget?

- Nous ne fixons pas de limite pour les coûts indirects ou les frais généraux. (Sauf pour les universités, où le plafond est de 15 %). Nous nous concentrons sur le budget global de l'initiative et comptons sur les candidats pour justifier les différents aspects du budget, y compris les besoins en matière de santé et de renforcement organisationnels.

### Q. Quel pourcentage du fonds demandé devrait représenter le revenu annuel de l'organisation?

- Nous n'avons pas de pourcentage prescrit par rapport au revenu annuel de l'organisation.
- Nous cherchons à comprendre le budget global nécessaire à l'initiative (et la proportion du financement de Co-Impact par rapport à ce budget global).
- Nous cherchons également à comprendre la capacité financière de l'organisation. Nos exigences en matière de budget annuel minimum et d'audits financiers concernent uniquement les subventions d'ancrage.

### Q. Les fonds de contrepartie pourraient-ils être des contributions en nature (temps du personnel et actifs) ou uniquement en espèces?

- Nous avons tendance à ne pas penser aux « fonds de contrepartie » et notre approche consiste à examiner le budget global requis pour l'initiative et les différentes sources de financement – philanthropiques, publiques et privées dans le pays – pour l'initiative.
- Vous pouvez compter toutes les ressources – y compris les ressources en nature – qui pourraient être utilisées pour le budget de l'initiative.
- Veuillez noter que Co-Impact ne finance généralement qu'une partie importante du budget de votre initiative, mais pas la totalité. Par exemple, pour les subventions d'ancrage, nous finançons entre 25 et 50 % du budget total de l'initiative. Vous devriez donc trouver des fonds auprès d'autres sources, mais il n'est pas nécessaire que tout le financement soit en place la première année.

### Q. Quelles sont les exigences budgétaires minimales pour les différents types de subventions?

- Les exigences budgétaires dépendent du type de subvention que votre organisation sollicite. Veuillez consulter les exigences de qualification par types de subventions.
- Nous avons trois types de subventions dans ce cycle de financement et les exigences varient. La fourchette de nos subventions d'ancrage étant comprise entre 5 et 20 millions de dollars américains, l'organisation chef de file devrait disposer d'un budget d'au moins 500 000 dollars au cours du dernier exercice financier.

- Pour les deux autres types de subventions – par domaine et catalytiques, nous essayons de comprendre la capacité financière actuelle de l’organisation et nous nous engageons à investir dans le renforcement organisationnel pour aider à développer cette capacité au fil du temps.

**Q. Les entreprises sociales et les organismes à but lucratif pourraient-ils postuler?**

- Oui. Nous acceptons tout type d’organisations, y compris les entreprises sociales et les organismes à but lucratif. Veuillez noter que nos exigences en matière d’antécédents et de capacité financière varient selon les types de subventions.

**Q. Est-il possible pour une organisation nouvellement enregistrée de présenter sa candidature?**

- Nous cherchons à financer des initiatives qui sont déjà en cours – à différents stades – et à les aider à étendre leur impact. Si votre organisation a déjà fait ce travail mais qu’elle s’est enregistrée récemment, vous pourriez l’inclure dans le critère relatif aux antécédents.

**Q. Le nombre de candidatures est-il limité pour une organisation? Une organisation pourrait-elle soumettre 3 demandes de subventions catalytiques? Pourrait-on soumettre les 3 notes conceptuelles en une seule demande ? Ou chaque note conceptuelle devrait-elle faire l’objet d’une demande distincte?**

- Il n’existe pas de limitation du nombre de candidatures pour une organisation ? Cependant, il faut tenir compte de quelques éléments. Nous cherchons à financer des initiatives dans lesquelles l’organisation et ses partenaires s’engagent, autrement dit les initiatives qui constituent l’objectif principal de l’organisation, et non un simple projet de plus dans leur portefeuille.
- D’après notre expérience, les changements systémiques et institutionnels sont intensifs et nécessitent un engagement à tous les niveaux de l’organisation, en particulier au niveau de la direction.
- Veuillez tenir compte de ces facteurs et vous concentrer sur l’initiative qui vous tient le plus à cœur.
- En ce qui concerne le portail de candidature, vous ne pourriez inclure qu’une seule note conceptuelle par candidature.

**Q. Les organisations qui fonctionnent par le biais de parrainages fiscaux (pouvant être basés dans les régions du Nord) sont-elles éligibles pour un financement?**

- Nous sommes ouverts au financement d’organisations bénéficiant de parrainages fiscaux, mais nous évaluerons toujours l’organisation elle-même (et non le parrain fiscal) en fonction de nos critères d’enracinement dans les régions du Sud et du leadership des femmes.

**Q. Les initiatives qui demandent des subventions du domaine peuvent-elles se concentrer sur les bourses d’études, le renforcement des capacités, le réseautage, les stages et/ou les mentorats?**

Grâce aux subventions du domaine, nous cherchons à soutenir les initiatives qui se focalisent sur le changement institutionnel qui affecte la façon dont les femmes entrent collectivement, s’épanouissent et accèdent à des postes de direction au sein d’institutions clés en droit et en économie. Les candidat(e)s qui articulent clairement les changements institutionnels seront mieux notés. Nous souhaiterions comprendre votre cheminement vers le changement institutionnel, c’est-à-dire l’élimination des barrières systémiques au profit des femmes collectivement (plutôt qu’individuellement). Nous sommes flexibles quant aux activités que vous utiliserez pour réaliser ces changements, à l’exception des bourses d’études, que nous ne finançons pas.



### Q. Une organisation peut-elle soumettre plusieurs notes conceptuelles?

Les organisations peuvent soumettre plus d'une note conceptuelle à condition qu'elles portent sur des initiatives distinctes. Les organisations peuvent également figurer dans les notes conceptuelles des autres organisations avec lesquelles elles collaborent (par exemple, en tant qu'organisation chef de file dans une demande et en tant que partenaire dans une autre demande).

### Q. Les candidat(e)s ayant soumis des notes conceptuelles pour les cycles précédents de Co-Impact peuvent-ils se réinscrire à ce cycle?

Oui. Veuillez passer en revue l'objectif, les critères d'admissibilité et les critères de notation par type de subvention pour mieux comprendre les types d'initiatives que nous appuierons.

### Q. Une organisation peut-elle soumettre la même note conceptuelle pour plusieurs types de subventions?

Les organisations pourraient sélectionner plus d'un type de subvention dans le cadre du processus de candidature. Le portail de candidature vous permet d'identifier vos préférences primaires et secondaires pour la sélection du type de subvention. Par exemple, un organisme peut demander une subvention catalytique comme préférence principale et une subvention de domaine comme préférence secondaire. L'organisation chef de file devra satisfaire aux exigences de qualification des types de subventions et aligner l'objectif de la subvention sur l'objectif général de l'initiative.

Les initiatives seront d'abord examinées selon les critères de sélection et le système de notation propre au type de subvention indiqué comme étant leur principale préférence, puis on tiendra compte de la préférence secondaire.

### Q. Une organisation de longue date travaillant depuis plusieurs années peut-elle demander une subvention catalytique?

Oui. L'objectif des subventions catalytiques est de soutenir des initiatives prometteuses qui ont le potentiel de prendre de l'ampleur et qui pourraient en être à un stade plus précoce de développement. Le type de subvention catalytique ne vise pas à impliquer une étape antérieure de l'organisation, mais plutôt à identifier les initiatives qui bénéficieraient d'une piste plus longue, c'est-à-dire plus de temps et de ressources pour élaborer leur stratégie et leurs approches. Nous comprenons que certaines organisations n'ont pas eu les ressources et/ou le soutien nécessaires pour investir dans l'exploration et l'élaboration de voies à grande échelle, p. ex., production de données probantes, partenariats et coalitions, diversification entre les régions géographiques, etc.

Nous reconnaissons également que les organisations dirigées par des femmes ont souvent eu des difficultés particulières à obtenir des ressources adéquates et un soutien flexible et à long terme. C'est pourquoi 100 % de nos subventions catalytiques seront attribuées à des organisations dirigées par des femmes dans les régions Sud. Veuillez ne pas postuler pour cette catégorie de subvention si vous ne répondez pas à ce critère.

### Q. Pouvons-nous soumettre notre candidature dans d'autres langues que l'anglais?

Nous préférons recevoir les notes conceptuelles en anglais car c'est la langue commune parlée au sein de notre équipe. Cependant, nous comprenons que certains candidats préféreraient postuler dans d'autres langues. Par conséquent, nous acceptons également les notes conceptuelles en bahasa, français, portugais, espagnol et tagalog. Nous nous chargerons de traduire les notes conceptuelles de notre côté pour permettre des révisions internes et externes.

Si votre note conceptuelle est sélectionnée pour passer à l'étape de la proposition détaillée, nous travaillerons avec vous, le cas échéant, sur d'autres traductions et sur le processus de diligence raisonnable.



### Q. Soutiendrez-vous le travail dans des pays autres que les pays cibles ? Êtes-vous ouverts aux initiatives multi pays?

Les initiatives proposées doivent se concentrer sur un ou plusieurs des pays énumérés ici : Inde, Indonésie, Sri Lanka, Philippines, Afrique du Sud, Kenya, Ghana, Sénégal, Nigeria, Côte d'Ivoire, Brésil, Pérou et Mexique. Nous prendrons en considération les initiatives régionales présentes dans d'autres pays, à condition que l'essentiel du travail soit effectué dans un ou plusieurs des 13 pays cibles énumérés ci-dessus. De même, nous pourrions envisager des initiatives multirégionales, c'est-à-dire couvrant 2 ou 3 régions, à condition que l'essentiel de l'initiative proposée se concentre sur un ou plusieurs des 13 pays énumérés ci-dessus.

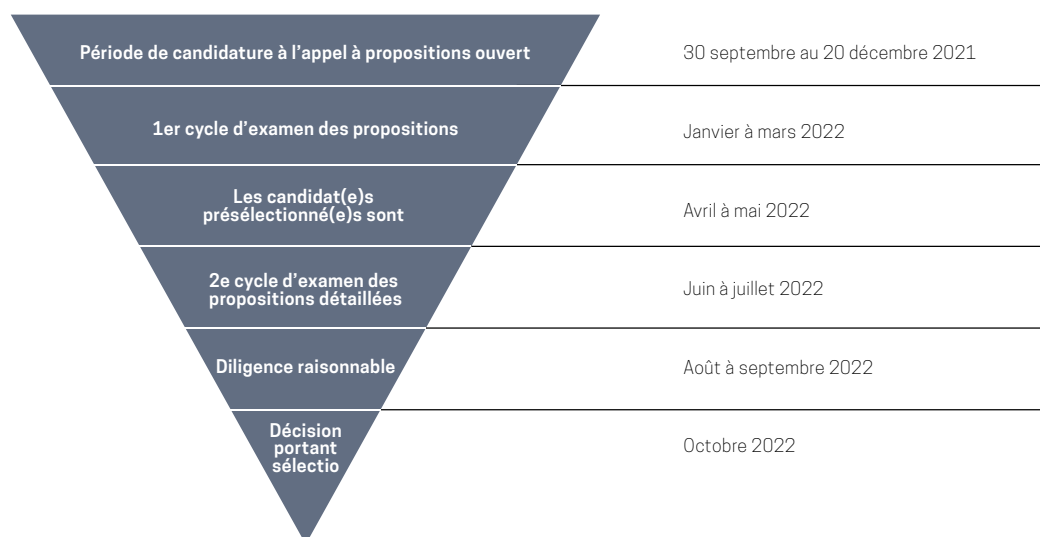
Gardez à l'esprit que nous recherchons des initiatives qui démontrent une compréhension profonde du problème tel qu'il se manifeste dans le contexte du pays, avec des partenariats et des coalitions en place, et des organisations qui apportent un engagement de longue date à la cause et au contexte. Nous donnerons la priorité aux organisations qui sont localement enracinées dans la/les région(s) où l'initiative est proposée.

### Q. Combien de temps s'écoule entre le moment où nous postulons et la décision finale de sélection?

Nous avons un processus d'examen en deux étapes pour prendre les décisions finales de subvention, suivi d'un processus de diligence raisonnable. La première étape consiste à recevoir et à examiner les notes conceptuelles. Les notes conceptuelles des initiatives qui présentent un potentiel (au regard de [nos critères](#)) seront mises sur une liste restreinte, et ces organisations seront invitées à soumettre une proposition plus complète (de 12 à 15 pages), avec des détails supplémentaires sur l'initiative et l'organisation. La deuxième phase d'examen des propositions détaillées permettra d'établir une liste restreinte d'initiatives qui seront soumises au processus de diligence raisonnable, qui comprendra probablement des visites sur place (virtuelles ou en personne) avec les responsables de l'initiative, des entretiens avec des parties prenantes externes et l'examen de documents supplémentaires. Les décisions finales de subvention seront prises sur la base de l'examen global et du processus de diligence.

Le calendrier estimé pour chacune de ces étapes est présenté ci-dessous :

#### PROCESSUS D'EXAMEN – SUBVENTIONS D'ANCRAGE, DE DOMAINE ET CATALYTIQUES



### Q. Pouvez-vous nous en dire plus sur votre processus d'examen?

Notre processus d'examen est conçu pour profiter de multiples perspectives. Nous reconnaissons que les personnes les plus proches du contexte sont souvent les mieux placées pour évaluer l'organisation et l'idée, et c'est pourquoi nous ferons appel à des conseillers locaux pour examiner les demandes. Les équipes d'examen seront composées d'examineurs/trices internes et externes qui apporteront une harmonisation des valeurs, des connaissances contextuelles et une expérience vécue. Nous chercherons surtout à faire en sorte que l'équipe d'examen comprenne une représentation importante des femmes et d'autres groupes historiquement défavorisés. Le fait de disposer d'un groupe diversifié d'examineurs en termes d'expertise, d'expérience et de représentation nous permet de bénéficier de perspectives variées et riches.

### Q. Quelle est la différence entre une subvention de conception et les autres types de subvention?

Dans le cadre de ce cycle, nous vous invitons à présenter des demandes pour seulement trois types de subventions – Ancre, Domaine et Catalytique ; nous ne demandons pas de demandes de conception. Les types de subvention d'ancrage et de domaine auront une phase initiale de subvention de conception. Co-Impact attribuera des subventions de conception aux organisations qui répondent le mieux aux critères et aux exigences du Fonds pour la promotion du genre pour les subventions d'ancrage et de domaine. (La phase de conception est intégrée à la subvention catalytique, car elle est conçue comme une piste plus longue pour permettre aux organisations d'élaborer leur stratégie et leurs plans d'initiative.)

La phase de conception vise à aider les organisations à promouvoir, à étoffer et à mettre à l'essai leurs initiatives, tout en préparant un prospectus détaillé pour une subvention pluriannuelle. Une autre façon de considérer les subventions de conception est de les accorder « année zéro » avant la subvention d'ancrage ou de domaine. Chaque organisation chef de file sélectionnée pour une subvention de conception reçoit généralement jusqu'à 500 000 dollars US sur une période de 6 à 10 mois, ainsi qu'un soutien continu de notre équipe. La période de subvention de conception est l'occasion pour chaque initiative d'énoncer clairement les résultats et les voies de changement, de renforcer les partenariats clés, de relever les défis critiques et de renforcer leur capacité à mobiliser des ressources. Le processus de subvention de conception vise à aider les organisations participantes de plein droit, qu'elles reçoivent ou non une subvention subséquente de Co-Impact. Les bénéficiaires d'une subvention de conception ne recevront pas tous une subvention pluriannuelle d'ancrage ou de domaine.

### Q. Pouvez-vous préciser ce qui serait inclus dans la note conceptuelle?

Le modèle de note conceptuelle et les questions d'approfondissement pour les différentes sections se trouvent dans [l'appel à propositions ouvert](#) et dans le [guide de la note conceptuelle](#). Le même modèle peut être utilisé pour les trois types de subventions – subventions d'ancrage, de domaine et catalytiques. Nous vous recommandons fortement de vous référer à l'objectif de la subvention et à nos [critères de notation](#) pour vous aider à renforcer votre demande. Le champ d'application de la note conceptuelle doit couvrir toute la période de la subvention, et non pas ce qui pourrait être accompli pendant la période préliminaire de la subvention de conception (voir ci-dessus). La note conceptuelle peut inclure des notes de bas de page de référence, cependant soyez bref.

Vous pouvez également accéder au modèle de note conceptuelle dans le [portail de candidature en ligne](#) et télécharger la note conceptuelle remplie. Dans le portail de candidature, nous avons également inclus le modèle de [résumé d'une page sur les preuves](#), qui est requis pour les subventions d'ancrage et recommandé pour les subventions de domaine et catalytiques. Par ailleurs, vous avez la possibilité de télécharger une aide visuelle ou un graphique d'une page, entièrement facultatif, qui pourrait nous aider à mieux comprendre l'approche que vous proposez (par exemple, la représentation graphique d'une carte du système, d'une théorie du changement, d'un modèle de base, etc.).

**Q. Avez-vous besoin des informations budgétaires dans le cadre de la soumission? Pouvez-vous nous en dire plus sur les limites du niveau de financement?**

Dans le portail de candidature, nous demandons un devis approximatif pour l'ensemble de l'initiative ainsi que pour le soutien demandé à Co-Impact. Le budget global de l'initiative doit estimer le coût total de l'effort à déployer pour réaliser le changement proposé. Il doit inclure tous les coûts directs et indirects liés à l'initiative, y compris les salaires, les déplacements, les frais généraux, l'évaluation et l'apprentissage, le renforcement organisationnel, etc. Notez que pour les organisations basées en Inde, les limitations prévues par la loi sur la réglementation des contributions étrangères (FCRA) s'appliqueront aux coûts administratifs.

Pour les subventions d'ancrage et de domaine, le soutien Co-Impact est limité à 25-50 % du coût philanthropique total de l'initiative. Par exemple, cela signifie que si le coût philanthropique total de votre initiative sur 5 ans est de 12 millions de dollars US, Co-Impact contribuera généralement à l'effort à hauteur de 3 à 6 millions de dollars US. Notre approche vise à partager nos ressources limitées entre divers groupes et à réduire la dépendance malsaine à l'égard d'un seul bailleur de fonds. Par ailleurs, nous pensons que les initiatives complexes de changement systémique/institutionnel sont plus fortes lorsque plus d'une partie les appuie avec des ressources. L'adhésion de différents bailleurs de fonds permet de s'assurer que l'idée proposée est convaincante pour les différents bailleurs de fonds et contribue à encourager une plus grande appropriation.

Nous faisons une exception à cette exigence pour les subventions catalytiques, car l'objectif de ce type de subvention est d'aider les organisations à renforcer leur initiative afin qu'elles puissent demander des subventions à plus long terme. Nous encourageons les candidat(e)s à diversifier leurs sources de financement ici aussi, mais il n'y a pas de limite fixe ou maximale, le niveau de soutien pour chaque subvention potentielle est examiné au cas par cas.

**Q. Les résultats en matière de santé, d'éducation ou d'opportunités économiques, devant être justifiés pour une subvention catalytique préalable à l'ancrage, ou des résultats intermédiaires tels que de nouvelles normes régissant les comportements et les résultats, sont-ils suffisants?**

Nous reconnaissons que les initiatives qui exigent une subvention catalytique sont à un stade précoce de leur travail et que la durée de la subvention – 3 à 4 ans – pourrait ne pas être suffisante pour atteindre les résultats au niveau des personnes, en matière de santé, d'éducation et d'opportunités économiques.

Nous sommes ouverts aux initiatives qui présentent des arguments convaincants en faveur de résultats intermédiaires aux résultats au niveau des personnes, et qui montrent les voies à suivre pour les atteindre au fil du temps.

Nous sommes également désireux d'apprendre comment les initiatives fonctionneront dans le système afin d'atteindre ces résultats et quels sont les changements irréversibles dans le système.

**Q. Qu'est-ce qui constitue une preuve et en quoi diffère-t-elle selon le type de subvention?**

Nous sommes conscients que différents types de preuves peuvent valider votre idée principale et la manière dont elle contribuera à atteindre les résultats escomptés, et que le même niveau de preuve n'est pas disponible pour tous les types d'approches. Par conséquent, les exigences en matière de preuves varient selon le type de subvention.

**Pour les subventions d'ancrage**, nous vous demandons de sélectionner au moins une (et jusqu'à deux) source(s) de données probantes qui suggèrent que l'idée fondamentale au cœur de votre proposition est crédible et aidera à atteindre [les résultats escomptés](#). Nous vous demandons d'utiliser le [modèle de preuve](#) pour donner un aperçu de votre preuve et expliquer pourquoi elle vous donne confiance dans votre approche.

Notre objectif est de gagner en confiance dans votre approche et nous vous demandons de fournir le meilleur matériel dont vous disposez à cette fin. +Les candidat(e)s qui fournissent des preuves directement applicables à votre contexte et à votre travail seront mieux notés dans nos [critères de notation](#). Les preuves qui sont solides sur le plan méthodologique, par exemple, qui ne sont pas anecdotiques ou fondées

uniquement sur des témoignages, seront mieux notées. Nous apprécions également les preuves produites par des organismes indépendants.

Il n'est pas nécessaire de publier des données probantes dans une revue universitaire ni de démontrer que l'approche ou le modèle permet de réaliser des changements au niveau des systèmes pour être admissible, mais il faut montrer que votre initiative est fondée sur une idée de base qui a fait ses preuves pour atteindre les résultats escomptés au niveau des personnes.

La preuve que votre modèle fonctionne dans un effort similaire dans un autre pays est acceptable, même si elle provient du travail d'autres personnes plutôt que du vôtre.

Si votre initiative est sélectionnée pour passer à des cycles ultérieurs de diligence, vous serez invité à partager des sources supplémentaires de preuves à ce moment-là.

Pour les subventions de domaine et catalytiques, nous comprenons qu'il n'y ait peut-être pas encore de données probantes solides disponibles pour votre approche proposée. Cependant, nous vous demandons de dresser la liste de 1 à 3 sources de leçons, d'idées ou de connaissances qui sous-tendent ou appuient votre modèle ou votre approche. En d'autres termes, partagez avec nous ce qui vous donne confiance dans le fait que votre approche est susceptible de produire les résultats que vous envisagez.

Les sources d'enseignements peuvent être produites en interne ou en externe. Les leçons du modèle fonctionnant dans un effort similaire dans le contexte d'un autre pays sont acceptables, même si elles proviennent du travail d'autres personnes plutôt que du vôtre. Mais bien sûr, plus les leçons sont étroitement liées à votre propre travail, mieux c'est. Nous vous demandons de décrire la source (par exemple, une étude interne y compris les intervenants, un article de journal, etc.) et ajoutez une ou deux lignes expliquant pourquoi elle est importante pour votre initiative.

Pour TOUS les types de subventions, nous ne considérons pas les éléments suivants comme des preuves :

- Les documents décrivant uniquement le processus et les activités, donc le suivi de la mise en œuvre d'une initiative, par opposition aux résultats obtenus.
- Les lettres de recommandation ou d'approbation de toute sorte, y compris le soutien du gouvernement
- Les lettres indiquant l'importance du travail ou de l'initiative proposé(e)
- Les examens actuels ou passés de l'organisation effectués par les bailleurs de fonds
- Les vidéos des activités